



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

élèves

Question au Gouvernement n° 3403

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Mme la présidente. La parole est à Mme Régine Povéda, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Régine Povéda. Madame la ministre de l'éducation nationale, à notre arrivée, en 2012, 136 000 jeunes sortaient chaque année du système scolaire sans le moindre diplôme. En novembre 2014, vous lanciez le dispositif « Tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire ». Aujourd'hui, les résultats annoncés sur le front de la lutte contre le décrochage scolaire sont très encourageants : nous ne pouvons que vous en féliciter.

Grâce à notre action, 26 000 jeunes ont pu sortir de l'engrenage du décrochage et bénéficier d'une formation scolaire ou professionnelle. Il est important de poursuivre cette démarche : c'est pourquoi la majorité et le Gouvernement restent déterminés et mobilisés pour notre jeunesse. Lutter contre le décrochage scolaire est une priorité pour redonner aux jeunes l'envie de construire leur avenir et l'espoir d'une vie meilleure.

Ce dispositif, qui implique la mobilisation des équipes éducatives, le lien avec les familles, le droit au retour en formation et la création de dispositifs d'accueil spécialisés, contribue concrètement à la baisse du nombre de décrocheurs. Les équipes enseignantes ont un rôle majeur dans la détection et la prévention du décrochage ; la mise en place de référents dans le secondaire est une des actions importantes de ce plan ambitieux.

Dans mon département, le Lot-et-Garonne, le premier micro-lycée professionnel, lié au lycée Antoine Lomet, donne à des jeunes de 18 à 25 ans une deuxième chance. Ce dispositif, auquel nous avons travaillé avec les missions locales – dont je salue au passage l'action – est soutenu par la région Aquitaine. C'est un exemple à suivre et à développer.

Avec la loi pour la refondation de l'école de la République, la création de 60 000 postes sur le quinquennat, la réforme des rythmes scolaires, la réforme du collège et la lutte contre le décrochage, nous mettons l'école au cœur du pacte républicain. Dans les heures troubles que vit notre nation, nous savons que l'éducation doit être notre priorité. Pouvez-vous nous apporter, madame la ministre, des précisions sur ce dispositif et ses résultats ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Mme Brigitte Allain. Très bien !

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, *ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.* Madame la députée, en matière de décrochage scolaire, il est vrai que les chiffres sont rarement

réjouissants. Pourtant, l'année passée, 110 000 jeunes sont sortis du système scolaire, alors que nous étions habitués à un chiffre de 140 000.

M. Philippe Meunier. Et le chômage ?

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Il faut saluer ce résultat que nous avons réussi à obtenir, ainsi que celui-ci : il y a aujourd'hui moins de 500 000 jeunes de 18 à 24 ans qui n'ont ni formation ni emploi, alors que nous étions habitués à un chiffre de 620 000. *(Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

C'est un progrès. Bien sûr, nous n'avons pas fait tout le chemin : chaque décrocheur est un décrocheur de trop. Mais ce que l'on peut constater, c'est qu'il n'y a pas de fatalité. Pendant de nombreuses années, on a considéré les chiffres du décrochage scolaire comme une fatalité. Mais lorsque tous les pouvoirs publics se mobilisent, non seulement le ministère de l'éducation nationale, mais aussi le ministère du travail et de l'emploi, le ministère de la ville et les régions – qui sont en première ligne, à proximité de ces jeunes –, lorsqu'il y a un pilotage national, comme c'est enfin le cas depuis un an, lorsqu'il y a des moyens dédiés – je rappelle que, désormais, 50 millions d'euros, qui proviennent notamment de fonds européens, sont consacrés chaque année à la lutte contre le décrochage scolaire – et lorsqu'une priorité nationale est clairement affirmée, eh bien, l'on obtient des résultats. *(Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. Philippe Meunier. Et la lutte contre le chômage ?

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Ces résultats sont dus, en premier lieu, à un travail de remédiation, c'est-à-dire de raccrochage des jeunes ayant décroché. Il s'agit de leur offrir d'autres solutions, telles que la garantie jeunes, qu'évoquait Myriam El Khomri, ou le droit au retour en formation, que nous avons inscrit dans la loi. Ils sont dus, en second lieu, à un travail de prévention visant à éviter que ces jeunes sortent du système scolaire. Pour cela, les personnels de l'éducation nationale sont mieux formés à détecter les signes avant-coureurs du décrochage et à y remédier : ils savent mieux quelles sont leurs missions, chaque établissement dispose d'un référent décrochage, et les parents sont mieux associés.

Nous sommes aujourd'hui sur la bonne voie. Nous allons poursuivre ce travail afin d'atteindre l'objectif fixé par le Président de la République : diviser par deux le nombre de décrocheurs d'ici à 2017. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Données clés

Auteur : [Mme Régine Povéda](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3403

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 décembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 décembre 2015](#)